

Fiche 18		Développement durable : Vers une mise en pratique des principes et préconisations	
Structure proposant la formation	Nom	Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'oise / Yvelines	
	Adresse	2 rue des Pâtis	
	Téléphone	0 810 078 095	
	Télécopie	Renseignements et Inscriptions: 01 30 17 19 67	
	e-mail	fpcinfo@versailles.cci.fr	
	Adresse Internet	www.versailles.cci.fr	
Lieu de la formation	Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles Val-d'Oise - Yvelines Groupe ESCIA - École supérieure de gestion et de finance 8, rue Pierre de Coubertin 95300 PONTOISE		
Diplôme	Attestation de fin de stage.		
Type de formation	Formation professionnelle continue pour adulte.		
Coûts d'inscription	710 €		
Financement possible			
Effectif		Date de création	
Titres requis ou public concerné	Chef d'entreprise (PME-PMI), directeur administratif et financier, DRH, responsable de la formation, responsable environnement, QSE.		
Durée et dates de formation	2 jours 26 - 27 mars 2003		
Personne(s) ressource(s)	Nom	Cyril LÉVY	
	Fonction	Chargé de clientèle.	
	Adresse	Domaine de Marcouville 2 rue des Pâtis 95300 Pontoise	
	Téléphone	0810 078 095	
	Télécopie	01 30 17 19 67	
	e-mail	fpcinfo@versailles.cci.fr	
Programme	<p>Présentation des trois volets du développement durable : économique, social, environnemental. Rappels historiques de la conférence de Stockholm (1972) à la conférence de Johannesburg 2002. Structures nationales et internationales autour du Développement Durable. Rôles et pratiques.</p> <p>Réalisations et situation actuelle du développement durable : Le rating social et environnemental. Les fonds éthiques et le commerce équitable. La certification environnementale et ses conséquences. La relation aux approches QSE et les normes internationales. Le point sur la responsabilité sociale des entreprises. Les normes sociales SA8000 et leur relation au développement durable. Exemples de réalisation en entreprises et dans les collectivités.</p> <p>Impacts du développement durable : Sur les entreprises, les collectivités, les personnes. Rôles et actions des parties prenantes.</p> <p>Préconisations et réglementation à venir : Le rapport développement durable obligatoire. La réglementation sociale et environnementale.</p> <p>Démarche et méthode de mise en place du développement durable : Evaluation de l'entreprise selon les critères Développement Durable. Identification des points forts et des marges de progrès. Identification du point d'entrée approprié et des objectifs. Identification de la démarche de mise en œuvre.</p>		
Débouchés			
Modalités d'examen			